

Protocole officiel et initiatives au collège Jeanne d'Arc - Saint Anselme de Bernay

Comment prévenir le harcèlement scolaire ?

Après l'émergence du #Anti2010 en septembre, prenant pour cible les élèves de 6^e et leur jeune âge, le collège Jeanne d'Arc - Saint Anselme revient sur les méthodes préventives et les solutions pouvant être apportées pour lutter contre le harcèlement scolaire.

Depuis quelques années, avec l'apparition et la démocratisation des réseaux sociaux chez les plus jeunes, le harcèlement scolaire n'est plus seulement visible au sein même des écoles mais se développe également en dehors du cadre scolaire et familial, derrière les écrans des adolescents, de façon plus violente encore, comme en témoigne le hashtag Anti2010 - mot-clé présent sur les réseaux sociaux précédé du symbole # et permettant de regrouper toutes les discussions autour d'un thème précis - survenu en septembre dernier. Si celui-ci semble s'être dissipé au cours des semaines qui suivirent, comment anticiper ces comportements et quelles solutions apporter face à ce manque de visibilité ? La nouvelle cheffe d'établissement du groupement scolaire Jeanne d'Arc Saint-Anselme de Bernay, Nathalie Hamel, ainsi que la professeure de français Aurélie Quemener, ont accepté de nous en dire davantage sur la question.

Peu de remontées locales

« Très clairement, nous n'avons pas eu de remontées sur ce phénomène. La seule façon dont nous en avons pris connaissance, c'est parce que les plus grands nous ont fait part de leur indignation à ce sujet », explique Nathalie Hamel, nouvelle cheffe d'établissement du second degré, collège et lycée du groupe scolaire Jeanne d'Arc- Saint Anselme (JASA) depuis la rentrée dernière. **« Nous l'avons tous appris par les médias. Mais je crois que cela concernait davantage l'univers des jeux vidéo. »**

Pourtant, ce harcèlement ciblé des élèves de 6^e a bien été constaté dans de nombreux établissements scolaires français, à la fois par les parents d'élèves, les enfants et le personnel de l'éducation nationale. Le phénomène, couplé aux suicides d'adolescents victimes de harcèlement scolaire - 18 depuis le premier janvier 2021 - soulève à nou-

veau la question de la mise en place d'un protocole rigoureux dont l'objectif serait d'abord de prévenir ces comportements, virtuels comme physiques, puis de les solutionner.

« Je n'ai jamais eu de véritable problème avec mes élèves. Il n'y a jamais de moquerie que ce soit parce qu'un nouvel élève arrive, ou parce qu'un autre a une différence, morale ou physique. Si c'est le cas, nous en discutons, et la plupart du temps, tout se passe très bien », explique Aurélie Quemener.

La structure de l'établissement semble également jouer un rôle fondamental pour la construction des enfants. **« Il y a environ 280 élèves. Ils se connaissent tous. Cette ambiance plus intimiste que dans certaines grandes structures permet aussi la discussion, la connaissance de l'autre, la compréhension »**, détaille Aurélie Quemener. Le dialogue, voilà ce sur quoi insistent l'enseignante et la cheffe d'établissement. Selon elles, il s'agit de la première étape pour éviter l'isolement et l'incompréhension. Lorsque les adolescents agissent, c'est souvent de manière inconsciente, suite à un phénomène de groupe. **« Les enfants ne sont jamais malveillants individuellement. Ils ne veulent pas faire de mal intentionnellement. C'est pour cela qu'il faut discuter, ensemble, de leur comportement en leur expliquant ce qui est bien ou mal. »**

Copains vigilants

Pour instaurer un climat de confiance et de partage, de nombreux dispositifs sont mis en place au sein du collège. Le plus connu d'entre eux, semblable à tous les établissements scolaires, est celui des heures de vie de classe et d'Enseignement moral et civique (EMC). **« Ces heures, obligatoires et hebdomadaires, sont essentielles. Elles permettent aux élèves de pouvoir s'exprimer librement si quelque chose ne va pas. Nous discutons aussi de sujets incompris ou d'actualité qui leur posent question. Je suis persuadée que cet échange peut prévenir certains comportements de harcèlement »**, détaille Aurélie Quemener.

Aussi, en plus des deux délégués initialement élus dans chaque classe en début d'année, le personnel enseignant a mis en place le système de « Copains vigilants ». Il s'agit d'élire deux élèves se portant volontaires pour veiller sur leurs camarades tout au long de l'année, pendant les récréations ou le temps de midi. Un dispositif qui semble porter ses fruits. **« Ils se prennent immédiatement au jeu. Dès qu'un enfant mange seul, semble isolé ou mal dans sa peau, l'information est tout de suite remontée par ces élèves. Cela leur apprend l'entraide, la bienveillance »**, explique Aurélie Quemener.

Les documentalistes jouent eux aussi un rôle essentiel dans la prévention du harcèlement. Face à l'omniprésence des réseaux sociaux dans la vie des enfants et adolescents, mais aussi face au nouveau traitement de l'information instantanée, ces derniers relayent le plan « d'éducation aux médias et à l'information ». Il s'agit de sensibiliser les élèves en leur apprenant à rester vigilants derrière leurs écrans en mettant à leur dispo-

sition la documentation et les informations nécessaires à la compréhension d'internet et des réseaux sociaux.

« Il ne faut pas oublier non plus qu'avant, les élèves de 6^e n'avaient pas de téléphone. Maintenant, celui qui n'en possède pas un à sa rentrée au collège est marginalisé. Il peut faire pression sur ses parents afin d'en obtenir, pour être « comme les autres ». Il y a donc aussi une question d'éducation, à la maison, à bien prendre en compte », détaille Aurélie Quemener.

Malgré ces dispositions, si un ou plusieurs cas de harcèlement sont identifiés, un protocole strict mis en place par l'Éducation nationale est à suivre. **« Nous communiquons d'abord avec l'élève, puis la famille si cela s'avère nécessaire. Il existe une psychologue qui peut être là pour faire la part des choses entre le ressenti de l'élève et la situation qu'il est véritablement en train de vivre »**, explique Nathalie Hamel. Si des éléments tangibles sont cependant portés à la connaissance de la direction, l'établissement peut alors faire un signalement pour maltraitance. **« Nous n'avons jamais eu à aller jusque-là »**, précise la cheffe d'établissement.

Enfin, chaque année, lors de la rentrée scolaire, le groupement JASA organise des sorties de groupes et des activités culturelles permettant de créer du lien dès les premiers jours d'école. **« C'est une façon de faire connaissance, d'échanger, y compris dans un cadre qui n'est pas scolaire. Les enfants ont simplement besoin d'être intégrés. Une fois cela fait, tout le monde est très tolérant »**, conclut Aurélie Quemener.

Si le harcèlement scolaire ne semble pas impacter de manière significative l'établissement, notons tout de même l'existence du rapport de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), qui indiquait le 30 septembre dernier que près de 70 % des parents se disent avoir été confrontés au harcèlement de leurs enfants, mais aussi que les réponses des établissements scolaires leur semblent toujours insuffisantes.

Juliette Boffy



Nathalie Hamel et Aurélie Quemener oeuvrent tout au long de l'année pour prévenir le harcèlement scolaire.



La structure de l'établissement semble également jouer un rôle fondamental pour la construction des enfants.